



**CHARTRE**

## 1 - LA MISSION

La Maison des Échanges a pour mission de lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale en renforçant les solidarités dans la communauté locale entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents. La Maison des Échanges est développée, par et pour ses membres : tous les habitants.

C'est un réseau d'échanges de services, de biens et de savoirs, savoir-faire accessibles à toutes les personnes qui désirent améliorer leurs conditions de vie ou simplement tisser un lien relationnel avec d'autres habitants du Bruaysis et plus largement de l'Artois.

La Maison des Échanges permet également aux habitants de consommer autrement, d'améliorer leur mode de vie en recyclant, mais aussi, elle peut aider à alléger le panier alimentaire et lucratif des habitants.

Elle a pour mission d'éduquer à la citoyenneté, qui va dans le sens d'un engagement au service de l'intérêt général. Elle doit permettre à chacun de participer à la construction d'un projet de société et à la réduction des inégalités sociales, culturelles et économiques

## 2 - VALEURS ET PRINCIPES

L'action de la Maison des Échanges repose sur des valeurs d'égalité, de solidarité et de reconnaissance des compétences et des talents de tous les citoyens et citoyennes ainsi que sur le respect d'autrui et le respect de notre planète :

- Aider son prochain en s'épanouissant soi-même
- Echanger en utilisant l'unité d'échange de manière loyale et équitable
- Fonctionner de manière transparente en donnant la possibilité à chaque membre d'apporter sa pierre à l'édifice
- Fonctionner de façon indépendante de toute orientation politique et religieuse
- Redonner leur importance à des valeurs telles que confiance, solidarité, dialogue et réciprocité au sein du groupe
- Œuvrer dans le respect de l'environnement
- L'intérêt général
- La Maison des Échanges adhère aux principes et à la charte de l'éducation populaire et du développement durable. Elle fera donc sa demande d'agrément «Education Populaire».

## 3 - LE PROJET ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA MAISON DES ECHANGES

La Maison des Échanges est entièrement dédiée à l'économie sociale et solidaire, au bonheur et au bien-être des habitants.

Pour faciliter les échanges, elle utilise une « mémoire d'échanges virtuelle » nommée basée sur le temps ou/et sur la valeur estimée du bien par le ou les salariés de La Maison des Échange, son bureau et les habitants adhérents. Tout adhérent peut négocier la valeur de son échange.

Les habitants seront gratifiés de 50% de la valeur du bien le jour du dépôt et le reste, le jour où un autre habitant souhaitera profiter du bien.

La mémoire virtuelle d'échange se distingue de la monnaie d'usage courante (l'argent) utilisée dans le système économique traditionnel, puisqu'elle valorise les compétences et savoir-faire de ses utilisateurs en les mettant sur un pied d'égalité (la valeur est celle du temps passé à l'échange). Concernant les échanges de bien, une grille de repère sous forme de catalogue sera proposée aux habitants.

Pour échanger des services ou des biens, il faut être habitant du Bruaysis et/ou de l'Artois. Toutes les personnes intéressées et prêtes à échanger des biens, des services, des savoirs/savoir-faire peuvent devenir membres, dans la mesure où elles adhèrent à la mission, respectent la charte et vivent à proximité géographique de la Maison des Échanges (le Bruaysis et le Béthunois afin de rendre possible les échanges).

À la Maison des Échanges, chaque adhérent est rémunéré, pour le temps offert ou la valeur de son bien, converti en la mémoire virtuelle d'échange (le rond de carotte) qu'il pourra utiliser à son tour pour recevoir un autre service, un bien ou profiter d'un atelier de savoirs ou savoir-faire (selon les disponibilités accordées par le local).

Cependant, la Maison des Échanges et le ou les salariés ne seront en aucun cas responsables d'un échange malheureux entre habitants.

*J'ai lu et accepté cette charte  
Dater et signer sur chaque page*

**BIENVENUE A LA MAISON DES ECHANGES**